



Travailler ensemble pour composer avec la COVID-19

Nous faisons face à des défis importants et les collectivités au Canada, aux États-Unis et ailleurs dans le monde traversent une période difficile.

Faire face à la pandémie de la COVID-19 est désormais notre priorité. Nous travaillons 24 heures sur 24 pour demeurer aussi réactifs que possible. Le plus important pour nous est de veiller au bien-être de nos employés et d'être là pour vous, clients et courtiers, lorsque vous avez besoin de nous.

Nous continuerons de suivre les conseils des autorités de santé publique du Canada et des États-Unis pour guider nos décisions. Toutefois, nous estimons qu'il vaut mieux faire preuve d'une prudence et d'une vigilance accrues en ces temps difficiles. Nous nous engageons à communiquer autant d'informations que possible à nos employés, aux clients et aux courtiers dans les jours et les semaines à venir.

De nombreux employés travaillent désormais à domicile et nous avons mis en place un solide plan de continuité des affaires. Nous prendrons toutes les mesures nécessaires pour protéger les employés et les clients tout en veillant à ce que notre entreprise reste opérationnelle.

Nous examinons l'impact de la pandémie et adopterons une approche de résolution de problèmes à mesure que nous ferons face à de nouvelles situations et traiterons les questions qui pourraient se poser.

Même si les marchés financiers sont extrêmement volatils en ce moment, nos opérations et notre situation financière sont excellentes. Nous sommes en bonne position pour continuer à servir les clients et les courtiers, et à soutenir les collectivités pendant cette période de stress.

C'est une période difficile pour tous, mais elle nous rappelle pourquoi Intact existe : pour aider les gens.

Je peux vous assurer que toute l'équipe d'Intact travaille d'arrache-pied. Nous nous en sortirons en collaborant avec nos collectivités, les gouvernements et les autorités de santé publique.

Nous attachons une grande importance à ces relations et nous sommes là pour aider. N'hésitez pas à communiquer avec nous par le biais de l'une des plateformes ci-dessous si vous avez des questions.

Charles Brindamour

Chef de la direction
Intact Corporation financière

Restez à jour.

Notre entreprise poursuit ses activités et a pris des précautions additionnelles. Si un changement survient, nous vous en aviserons sur cette page.

Pour les dernières informations sur la pandémie de COVID-19 au Canada, visitez le [site Web de Santé Canada](#). Pour la situation aux États-Unis, visitez le [site Web des CDC](#) (en anglais seulement).

Foire aux questions

1. Êtes-vous toujours ouverts?

Oui, notre entreprise poursuit ses activités et a pris des précautions additionnelles. Notre priorité est de veiller au bien-être de nos assurés, de nos employés et de nos partenaires d'affaires. Nous tenons à vous assurer que nos employés sont mobilisés et prêts à vous aider.

2. Comment protégez-vous vos clients et vos employés?

Nous continuons de surveiller la situation et d'évaluer le risque associé à la COVID-19 et nous suivons les recommandations des autorités locales et nationales de la santé publique. Nous avons entre autres augmenté la fréquence à laquelle les aires et surfaces communes sont nettoyées et désinfectées, y compris les poignées de porte, les salles de bain et les cuisinettes. Nous avons également augmenté la quantité de désinfectant pour les mains à la disposition des employés et des clients dans tous nos bureaux.

Comme les choses changent rapidement, nous continuerons de garder un œil sur la situation et adapterons notre approche en conséquence..

3. Que se passe-t-il si j'ai une réclamation en cours de traitement?

Vous pouvez contacter le Service de l'indemnisation au numéro de téléphone inscrit sur votre police d'assurance. La COVID-19 pourrait avoir une incidence sur les délais de traitement et nous vous remercions de votre patience.

4. Comment pourrai-je savoir si vos bureaux ferment temporairement?

Si les autorités locales nous demandent de fermer un bureau, nos activités pourront tout de même se poursuivre. Les clients peuvent communiquer avec nous par l'entremise de notre Service de réclamations 24/7, ou en ligne via notre Espace client et nos applications mobiles.

Nous mettrons à jour cette page et nos pages Twitter, Facebook et LinkedIn à mesure que de nouvelles informations deviennent disponibles.

5. Le COVID-19 me cause des problèmes financiers. Que puis-je faire?

Veuillez communiquer avec nous ou avec votre courtier. Nous travaillerons avec vous pour trouver une solution.